

Communiqué de presse – 13 décembre 2023

Nathalie Mercier-Perrin succède à Frédéric Moncany de Saint-Aignan à la présidence du Cluster Maritime Français

À l'occasion du Conseil d'Administration du Cluster Maritime Français du 12 décembre dernier à Paris, les administrateurs ont élu Nathalie Mercier-Perrin à la présidence du Cluster Maritime Français. Elle succède à Frédéric Moncany de Saint-Aignan qui, à la tête de l'association depuis 2014, a mené une action remarquable en faveur du développement durable et responsable de la filière maritime au service de l'économie et de la souveraineté française.

Nathalie prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2024.



©DR

Nathalie Mercier-Perrin, jusqu'alors directrice du développement économique de Naval Group, connaît bien l'écosystème maritime. Chevalière de l'Ordre du Mérite Maritime, elle est impliquée dans plusieurs organisations de la filière maritime (ENSM, Association Technique Maritime et Aéronautique, ...). Après 23 ans chez Naval Group pour lequel elle a accompagné

le processus de transformation de trois sites industriels en centre de profit pour la recherche technologique du groupe, elle a également œuvré au projet de création du Technocampus Ocean, une plateforme de recherche mutualisée pour les filières navales, cofinancée par des industriels dont Naval group et la région des Pays de la Loire. En 2019, elle a livré à la signature cinq grands projets de recherche et développement civil cofinancés par les États italiens et français. Ces projets visaient tous à améliorer les performances des navires de Ficantieri et de Naval Group, via la société Naviris. Ainsi, armée de sa solide expérience, Nathalie prendra, en début d'année, la présidence du Cluster Maritime Français.

La nouvelle présidente du Cluster Maritime Français compte poursuivre les actions, pour une croissance bleue durable et responsable, engagées par son prédécesseur, ainsi qu'en initier de nouvelles, pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. L'attractivité des métiers de la mer, ainsi que l'adaptation et l'accessibilité des formations pour y accéder, figure parmi les priorités de son mandat.

« Cette ambition pour l'emploi et la formation, ainsi que les autres priorités de mon mandat, économiques, humaines, sociales, environnementales, sont complètement en phase avec les enjeux actuels et les priorités politiques réaffirmées par le Président de la République aux dernières Assises de l'économie de la mer à Nantes. La sensibilisation du grand public, et particulièrement des plus jeunes, à l'importance de la mer, aux enjeux et aux opportunités, notamment de carrière, de la filière maritime est essentiel au développement durable et responsable de nos entreprises maritimes françaises et de leurs activités. J'ai hâte de relever ces enjeux collectivement avec les acteurs, dans le sillage de mes prédécesseurs... ». Nathalie salue l'engagement et les valeurs d'humilité, de rigueur, et d'esprit d'équipage de son prédécesseur, homme de la mer, qui a tant apporté au Cluster Maritime Français.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan a, durant ces 9 années à la présidence du CMF, fédéré les acteurs publics et privés de l'écosystème maritime autour d'une stratégie de croissance bleue durable et responsable, avec professionnalisme et ténacité.

Frédéric Moncany de Saint-Aignan a été récemment décoré par le Président de la République des insignes d'Officier de la Légion d'Honneur son « professionnalisme immense » au service de la France maritime, imposant le Cluster Maritime Français « comme un rassembleur » et « l'interlocuteur de premier rang des pouvoirs publics ». Également président de l'École Nationale Supérieure Maritime et de la Cité de la Mer, il poursuivra ainsi son action pour le rayonnement et le développement de la filière maritime française.

« Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance durant ces 9 années pour me permettre d'apporter ma pierre à l'édifice maritime français et européen et d'avoir aujourd'hui le sentiment du devoir accompli. Je quitte la présidence du CMF serein car la suite est assurée. Je souhaite à Nathalie Mercier-Perrin beaucoup de succès. »

Présidence du Cluster Maritime Français :

- 2005-2014 : Francis Vallat, fondateur
- 2014-2023 : Frédéric Moncany de Saint-Aignan
- 2024 : Nathalie Mercier-Perrin

À propos du Cluster Maritime Français :

Créé en 2006, le Cluster Maritime Français est une organisation de promotion de l'économie maritime française et de ses acteurs en France et à l'international. Il représente plus de 97 milliards d'euros de valeur de production et environ 400000 emplois. Près de 500 entités sont membres du CMF, de l'industrie aux activités maritimes de toute nature. Communication institutionnelle, synergies opérationnelles et actions d'influence sont ses trois axes de travail pour renforcer, avec ses membres, la « task force maritime française », véritable écosystème à la fois soucieux du développement et de la durabilité des activités maritimes, génératrice d'affaires et de transition environnementale.

www.cluster-maritime.fr

Contact presse : Gaëlle Cadiou – g.cadiou@cluster-maritime.fr - +33 (0)6 98 12 85 63